

Faut-il une bibliothèque par commune ?

La Flandre va mettre un terme à l'obligation légale d'en avoir une par commune dès 2016. Côté francophone, la situation est différente et les bibliothèques élargissent leurs activités.

Elles ne disposent peut-être pas toujours des moyens dont elles rêvent, mais les bibliothèques publiques ne sont pas près de disparaître. En tout cas pas du côté francophone, où la plupart d'entre elles cherchent à développer de nouvelles activités pour compenser la baisse de prêts de livres.

En Flandre, l'obligation d'avoir au moins un service de lecture publique par commune va disparaître dès l'année prochaine. C'est ce que le ministre flamand de la Culture Sven Gatz (Open VLD) a annoncé dans un entretien au *Standaard*. Les subsides alloués jusqu'à présent par la Vlaamse Gemeenschap aux bibliothèques publiques flamandes (84 millions d'euros) vont être transférés directement

aux communes. Celles-ci seront libres de les allouer à l'acquisition de livres ou à tout autre chose.

La plupart développent de nouvelles activités pour compenser la baisse de prêts de livres

Côté francophone, la situation est différente dans la mesure où Région et Communauté n'ont pas fusionné. Il n'y a donc jamais eu d'obligation imposée par la Communauté française à une commune ou une province d'avoir une bibliothèque publique sur son territoire. Les services de lecture publique y sont régis par un décret de 1978 modifié en 2009.

Malgré cette non-obligation, les bibliothèques sont nombreuses en Wallonie et à

Bruxelles : 507 sites fixes et sept bibliobus itinérants. Si le nombre de prêts de livres est en diminution depuis 2002, les nouvelles activités – des animations essentiellement – permettent de rééquilibrer l'ensemble depuis cinq ans.

Depuis 2009, la Communauté française essaie en effet de favoriser le développement de projets afin d'attirer de nouveaux « clients », notamment des homes, des écoles et des crèches. Objectif : en faire des lieux de convivialité en tenant compte des spécificités de la zone dans laquelle elles proposent leurs activités. Signe des temps, le nombre d'animations est d'ailleurs passé d'un peu moins de 40.000 à un peu plus de 45.000 en l'espace d'un an entre 2011 et 2012. ■

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA LECTURE PUBLIQUE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

789.247

C'est le nombre d'usagers ayant fréquenté une bibliothèque publique en 2012. Sur ce total, 452.236 étaient des usagers individuels et 337.011 des personnes au sein de collectivités. En 2011, ils étaient 789.274, soit 27 de plus. Mais en 2002, ils étaient encore 818.000.

10.560.661

C'est, en unités, le nombre de livres prêtés en 2012 par les différentes bibliothèques fixes et mobiles en Communauté française.

82 %

C'est le pourcentage de la population francophone desservie par les 507 bibliothèques fixes présentes en Wallonie et à Bruxelles.

7 bibliobus

Il y a encore 7 bibliothèques itinérantes en circulation en Wallonie. Ces « bibliobus » desservent essentiellement les zones rurales.

+ 22 %

C'est, entre 2010 et 2014, l'augmentation du budget alloué par la Communauté française aux bibliothèques publiques. Il s'élève à 16.511.000 euros.

« Ce sont devenus des lieux de convivialité »

Qui fréquente encore une bibliothèque en 2015 ? Beaucoup de monde, en réalité. En 2012, année des dernières statistiques disponibles à ce jour, les bibliothèques publiques de la Communauté française ont vu passer près de 800.000 personnes dans leurs locaux. Un chiffre certes en baisse, si l'on se réfère à la fréquentation enregistrée dix ans plus tôt, en 2002. Mais on est loin d'une disparition des espaces de lecture publics...

« On ne le dit pas assez souvent, mais les bibliothèques publiques sont le lieu culturel non marchand le plus fréquenté chez nous ! », rappelle Martine Garsou, directrice générale adjointe du service général des Lettres et du Livre. Le décret de 2009 régissant leurs activités a donné un coup de neuf à ces structures. Une nécessité face à l'arrivée des nouvelles technologies. Le secteur a vu les moyens financiers qui lui sont alloués par la Communauté française augmenter significativement : + 22 % entre 2010 et 2014. Une exception dans le paysage culturel francophone. Ces subsides représentent en moyenne un tiers des moyens des bibliothèques, les deux autres tiers provenant des provinces et surtout des communes.

« On n'est pas statique »

« Les bibliothèques ne sont plus ces endroits où l'on ne fait qu'emprunter ou ramener des livres. Elles ont fourni un énorme travail pour développer les pratiques de lecture et les capacités langagières des personnes. Le décret de 2009 leur impose d'inscrire leur action dans un projet à cinq ans, avec une évaluation chaque année, explique Martine Garsou. Le décret les a aussi poussées à développer les partenariats

avec des collectivités et à s'ancrer davantage dans le territoire où elles évoluent, afin de proposer des activités qui correspondent à la population qui l'entoure. L'objectif est d'en faire des lieux de convivialité. »

La multiplication des écrans les rend-elle désuètes ? Martine Garsou : « Ce ne sont pas des endroits poussiéreux ! La question des enjeux de l'explosion des supports numériques est évidemment très présente dans cette réflexion sur la mutation des bibliothèques. Elles ont encore un rôle de guide, d'aide et sont des lieux de rencontres. Il faut le rappeler : la lecture est créatrice de lien social ! Le nombre d'animations organisées dans les bibliothèques a été multiplié par cinq depuis 2002. »

Laurence Messinne est responsable de la bibliothèque locale communale de Silly. Sa petite structure voit défiler tous les types de publics. « Les livres jeunesse ont un énorme succès. La bande dessinée aussi. Les enfants viennent avec leurs parents ou avec l'école. Chez les adultes, il y a globalement plus de femmes que d'hommes. Les plus difficiles à attirer, ce sont les 25-45 ans, qui ont une vie active plus remplie. » Si le livre classique occupe évidemment toujours la majeure partie de ses étagères, le livre audio, signe des temps, est en passe de faire une percée remarquable. « Cela rencontre pas mal de succès. » Tendances confirmées par cette bibliothécaire d'Arlon : « Les livres audio sont très prisés par les personnes âgées, et par ceux qui sont beaucoup dans leur voiture. On s'équipe aussi en tablettes, pour ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter, c'est pratique. On n'est pas statique ! » ■

CORENTIN DI PRIMA